

## Titre Professionnel Ouvrier paysagiste

### Formation de niveau 3

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Titre Professionnel Ouvrier Paysagiste | Certif Info N°115057 | RNCP 37875 | CODE ROME A1203 – Aménagement et entretien des espaces verts | Formacode 21046 – Travaux paysagers | Diplôme 56T21401 | NSF 214r : Entretien des espaces verts, des parcs et jardins, des terrains de sport | NSF 214s : Aménagement paysager (production)

Nom du certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES |  
Date d'enregistrement de la certification : 28/10/2023

<b>Public concerné</b>	La formation s'adresse à toute personne adulte souhaitant exercer une activité professionnelle dans les métiers du paysage				
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du paysage</li> <li>• Avoir 18 ans minimum le jour de l'entretien final du titre professionnel</li> </ul> <p><b>Modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription sur entretien avec la Direction afin de construire le parcours de formation.</li> <li>• Formation accessible en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation</li> </ul> <p><b>Délai d'accès</b></p> <p>Le délai d'accès est de 7 jours calendaires avant le début de la formation en centre.</p> <p><b>Dates</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur <a href="http://cfa-mfr-coutances.fr">cfa-mfr-coutances.fr</a>)</li> </ul>				
<b>Présentation générale</b>	Formation continue et modulaire inscrite au RNCP. Les cours au CFA-MFR sont en présentiel et des périodes en entreprise viendront s'intercaler entre les sessions au CFA-MFR				
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir mettre en œuvre les différentes techniques pour réaliser un espace vert ou jardin et en assurer l'entretien</li> <li>• Savoir s'organiser dans son travail</li> <li>• Obtenir le Titre et/ou les certificats de compétences professionnelles (CCP1, CCP2, CCP3)</li> <li>• Préparer une insertion rapide dans le monde professionnel.</li> </ul>				
<b>Contenu de la formation et modalités pédagogiques</b>					
<b>Certificat de compétences professionnelles -CCP1- : Entretien un espace paysager</b>					
Détail des séquences	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrement	Modalités d'évaluation
<b>Module 1</b>	175h	Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire	Une pédagogie active et participative. Le déroulement de la	Formateurs techniques	Contrôle régulier des connaissances assuré tout au
<b>Module 2</b>		Entretien une surface herbacée			

CFA – MFR de Coutances

Formations par Alternance et Apprentissage – Formations Continues

		à semi-ligneuse	formation alterne théorie, démonstrations et exercices d'application. Le bénéficiaire est acteur de la séance de formation		long de la formation  Examen selon les modalités définies lors de l'inscription (session titre ou session CCP)
<b>Module 3</b>		Tailler des arbres et des arbustes			
<b>Module 4</b>		Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur			
<b>Module 5</b>		Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux			
<b>Module 6</b>		Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices			


**Certificat de compétences professionnelles -CCP2-Végétaliser un espace paysager**

Détail des séquences	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrement	Modalités d'évaluation
<b>Module 1</b>	140h	Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire	Une pédagogie active et participative. Le déroulement de la formation alterne théorie, démonstrations et exercices d'application. Le bénéficiaire est acteur de la séance de formation	Formateurs techniques	Contrôle régulier des connaissances assuré tout au long de la formation  Examen selon les modalités définies lors de l'inscription (session titre ou session CCP)
<b>Module 6</b>		Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices			
<b>Module 7</b>		Réaliser un gazon ou une couverture végétale			
<b>Module 8</b>		Planter des arbres et arbustes			
<b>Module 9</b>		Réaliser un massif paysager			

**Certificat de compétences professionnelles -CCP3- : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager**

Détail des séquences	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrement	Modalités d'évaluation
<b>Module 6</b>	140h	Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	Une pédagogie active et participative. Le déroulement de la formation alterne théorie, démonstrations et exercices d'application. Le	Formateurs techniques	Contrôle régulier des connaissances assuré tout au long de la formation  Examen selon les modalités
<b>Module 10</b>		Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager			

<b>Module 11</b>		Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager	bénéficiaire est acteur de la séance de formation		définies lors de l'inscription (session titre ou session CCP)
<b>Module 12</b>		Poser et entretenir un réseau d'arrosage			
<b>Module complémentaire (14h)</b>					
<b>Détail des séquences</b>	<b>Durée</b>	<b>Contenu</b>	<b>Modalités pédagogiques</b>	<b>Moyens d'encadrement</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<b>Module C.1</b>	14 h	Sauveteur Secouriste au Travail (SST)	Une pédagogie active et participative.	Formateur	Examen à la fin de la formation
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être »</li> <li>• Développer un réseau de relations.</li> </ul>				
<b>Coût de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de repas (le repas de midi peut être pris au centre de formation) sont à la charge du candidat.</li> <li>Formation suivie dans le cadre d'un apprentissage : 7€/repas</li> <li>Formation suivie sous un autre statut que celui de l'apprentissage : 9€/repas</li> <li>• Gratuité de la formation dans le cadre d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.</li> </ul>				
<b>Responsable de l'action</b> <b>Contact</b>	<p><b>Directeur :</b> M PRUVOST Patrick <span style="float: right;">patrick.pruvost@mfr.asso.fr</span></p> <p><b>Intervenants formation :</b> M CHENU Thierry <span style="float: right;">thierry.chenu@mfr.asso.fr</span></p>				
<b>Suivi en entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises supports de la formation sont : les entreprises de travaux paysagers, mairie, collectivité locale, golf, camping</li> <li>• Le carnet, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal</li> </ul>				
<b>Evaluation de la formation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation en amont par la mesure des besoins du stagiaire en rapport avec son projet</li> <li>2. Obtention de l'examen par une session titre ou sessions CCP selon le parcours</li> <li>3. Mesure du taux de réussite aux examens</li> <li>4. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes</li> <li>5. Enquête de satisfaction à la fin et après la formation</li> </ol>				
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange permanent avec l'apprenant sur son projet professionnel</li> </ul>				

<p><b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b></p>	 <p>Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap, Mme Jane ANFRAY - <a href="mailto:jane.anfray@mfr.asso.fr">jane.anfray@mfr.asso.fr</a></p>
--	--

*Référencement : date de révision : Mai 2024*